

Edito

Dé timo

Chers Saint-Pauloises et Saint-Paulois,

En cette période de fin d'année, nous avons souhaité étendre le bénéfice des titres cadeaux à une plus grande catégorie de personnels. En 2010, nous avons mis en place les titres cadeaux pour les agents non titulaires permanents de catégorie C. Cette année, nous avons le plaisir d'étendre ce dispositif à d'autres catégories de personnels. Cet effort financier de la Collectivité a été rendu notamment possible par les économies réalisées en matière de gestion.

En matière d'environnement, notre Conseil autorise l'exploitation d'un centre de tri de

déchets ménagers et assimilés présentée par la société CYCLEA, acteur majeur dans le domaine du recyclage des déchets ménagers et assimilés au niveau de la microrégion Ouest. Parmi les autres sujets à l'ordre du jour, ce Conseil a également été l'occasion pour nous de valider un certain nombre de garanties d'emprunts destinées à la construction de logements sociaux. Nous gardons ainsi le cap vers les objectifs que nous nous sommes fixés pour combler nos retards en matière de logements aidés, et favoriser ainsi l'accès des familles à un logement décent.

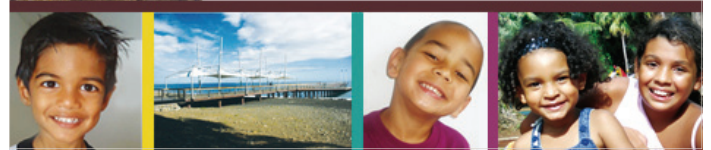
Dans cette Lettre du Conseil, vous trouverez ainsi un large éventail de nos interventions



La Députée-Maire de Saint-Paul et le Conseil Municipal vous souhaitent une Très Bonne Année



2 0 1 2
Bone-érèz éréz



en faveur de la population d'année. saint-pauloise. Permettez-nous, tout en vous souhaitant une bonne lecture, de vous souhaiter de belles fêtes de fin

La Députée-Maire et le Conseil Municipal

SOMMAIRE

Dans ce numéro:

- Soutien à l'activité économique sur la route touristique du Maïdo 2
- Une motion pour le Pôle Sanitaire Ouest 2
- Cession des emprises du chemin Grand Contour 2
- Avis favorable pour le centre de tri Cycléa 2
- Une Electrification pérenne des Mafatais de Saint-Paul 2
- Cofinancement de contrats aidés à la demande d'associations 3
- Un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics 3
- Garanties d'emprunts 3
- Demande de subventions 3

« Coup de pouce » en faveur du pouvoir d'achat
Solidaire kont la kriz



L'attribution de titres cadeau d'un montant de 100 € est reconduite et étendue à tous les agents permanents de la

Mairie de Saint-Paul, c'est-à-dire aux personnels titulaires, non titulaires recrutés à durée indéterminée et non titulaires en contrat à durée déterminée d'une durée au moins égale à un an en position d'activité. « Dans un contexte de crise économique perdurant et affectant l'ensemble de la population », la municipalité estime « indispensable d'accompagner son personnel permanent au moment des fêtes de fin d'année ». Il y a un an, à l'occasion des fêtes de fin d'année, le Conseil municipal avait appliqué ce dispositif

aux agents non-titulaires permanents de catégorie C. Plus de 1 300 salariés avaient alors été concernés. L'attribution de titres cadeau concerne cette fois environ 1 974 agents (hors contrats aidés et besoins occasionnels et saisonniers) pour un budget prévisionnel de 197 400 €.

« 1 974 agents sont concernés »



Soutien à l'activité économique sur la route touristique du Maïdo *In nouvo projé pou mét en lèr Maïdo*

Dans le cadre de sa politique de soutien à la création de l'activité, la municipalité attribue, par bail à construction

de 20 ans, une parcelle de terrain cadastrée HO 224 d'une superficie d'environ 430 m² pour l'installation d'un

snack/restaurant. Ce projet fait l'objet d'un accompagnement de la Chambre des Métiers et présente l'intérêt de se

situer le long d'un axe touristique fréquenté, la route du Maïdo.

Une motion pour le Pôle Sanitaire Ouest *In l'opital pou l'ouest*

Dans une motion, le Conseil municipal de Saint-Paul renouvelle sa demande au gouvernement :

- de faire inscrire le Pôle Sanitaire Ouest dans les priorités du projet régional de santé ,

SROS 4 (schéma régional d'organisation des soins) de la Région Réunion Mayotte

- d'apporter le soutien financier nécessaire à la réalisation du projet en retenant le PSO au titre de la tranche 2 du

Plan « Hôpital 2012 » ;

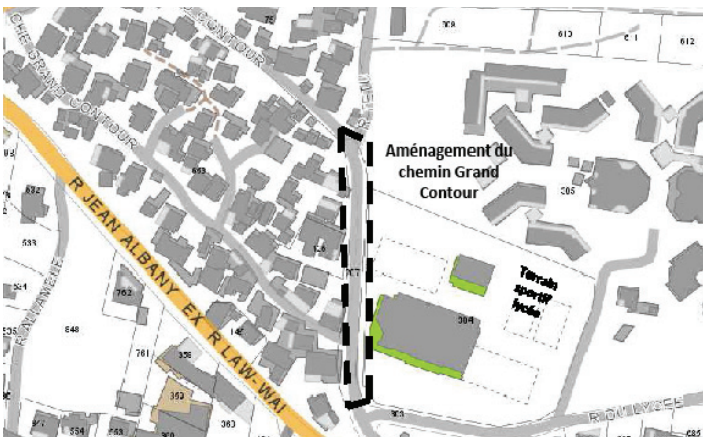
- d'autoriser et financer le projet de création d'un centre d'hébergement d'urgence

- de finaliser le contrat local de santé entre l'Agence de santé Océan Indien et la com-

mune de Saint-Paul

- de soutenir effectivement l'offre de soins spécialisée dans la prise en charge des personnes souffrant d'obésité.

Cession des emprises du chemin Grand Contour *Pou èd le lozman social*



Plusieurs parcelles de terrains communaux seront cédées à la SIDR pour l'euro symbolique dans le cadre de la Résorption de l'habitat insalubre (RHI) Grand Contour. A ce titre, un programme d'aménagement a été défini et prévoit la remise à niveau des réseaux (eaux pluviales, eaux usées, eau potable), la création et l'élargissement des voies devant permettre une meilleure desserte au sein de l'opération

RHI et la création de logements neufs. Le chemin Grand Contour représentant un axe de desserte majeure de la RHI Grand Contour, le Conseil municipal a validé la cession, à la SIDR, des emprises nécessaires au projet d'aménagement de la voirie.

« Pour l'euro symbolique »

Avis favorable pour le centre de tri Cycléa *Pou tri bann désé*

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la demande formulée par la société Cycléa

pour l'exploitation d'un centre de tri de déchets ménagers et assimilés sur la commune

du Port. Cette société assure le tri des déchets issus de la collecte sélective, le pré-tri et

le broyage de Déchets Industriels Banals pour tout le secteur Ouest de la Réunion.

Une Electrification pérenne des Mafatais de Saint-Paul *In projé pou met léktricité Mafate*

L'étude pour l'électrification pérenne des Mafatais de Saint-Paul pourra se faire. Le Conseil municipal a validé le lancement de ce projet qui

prévoit de déterminer de futures installations et les investissements de production électriques (photovoltaïque). En lien avec l'ADEME, EDF,

l'ONF, le Parc National des Hauts et la Commune de la Possession, une analyse des besoins en électricité de chacune des habitations de Mafa-

te a d'ailleurs été procédée en septembre 2011. Il s'agit de dimensionner chacune des installations à venir.



Cofinancement de contrats aidés à la demande d'associations

Pou insèr bann jeun sinpoloi

« Un coût de 15 660 € »

Le cofinancement de 9 contrats aidés (Contrat Unique d'insertion – CUI) portés par 4 associations a été validé pour un coût de 15 660 €. Rappelant la densité du tissu associatif de Saint-Paul, le Conseil municipal souligne

aussi la diversité du champ d'intervention des associations (sport, soutien scolaire, animation locale, information santé, prévention culture, services à la personne). Par leurs actions quotidiennes, ces structures participent ainsi au

sein des quartiers à la création d'emplois et à l'insertion d'un public fragile trop tôt déscolarisé. La Mairie cofinance déjà 217 emplois aidés par le biais de 34 associations œuvrant dans de nombreux domaines.

Un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

Pou mié déplásé

Le Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics de la commune a été validé. Ce plan vise à déterminer un programme de travaux cohérent et permet également de

prévoir des mesures sur l'usage et les bonnes pratiques à mettre en place sur l'ensemble du territoire communal. L'estimation globale des travaux s'élève à 2 millions d'euros HT pouvant être pro-

grammés sur 4 ans, dont 500 000 euros de travaux urgents à réaliser en 2012.

« L'estimation globale des travaux s'élève à 2 millions d'euros »

Garanties d'emprunts

Lozman social pou l'Eperon

Le Conseil municipal valide la garantie pour le remboursement de 568 399 € représentant 50% d'un emprunt total de 1 136 798 pour l'opération « Carré de l'Eperon » (9 logements intermédiaires : Prêts locatifs sociaux PLS) de la SEDRE. Sur le même principe, l'assemblée a voté la garantie d'emprunt pour l'opération SEDRE « Carré de

l'Eperon » portant sur la création de 48 logements locatifs sociaux. La garantie porte cette fois sur le remboursement de la somme de 2 420 774 €. Tandis que sur l'opération « Corrossole » (48 Logements locatifs très sociaux - LLTS), le Conseil municipal a validé la garantie pour le remboursement de la somme de 1 871 716 €.



Opération SEDRE « Le Corrossole »

Demande de subventions

Pou le sport



En vue de doter les 4 centres nautiques de Saint-Paul d'équipements complets de mise à l'eau des personnes à mobilité réduite, le Conseil municipal sollicite une subvention au Centre national pour le Développement du sport (CNDS). La ville est amenée à accueillir ce type de public (école municipale sport handicap, association handisport) toute l'année. Par l'acqui-

sition de ces dispositifs, la découverte du milieu aquatique et l'initiation ne sera plus un obstacle. Par ailleurs, la même démarche sera effectuée pour l'amélioration de l'accueil du complexe sportif Maurice Blucker et pour la construction d'une structure artificielle d'escalade sur le gymnase de Saint-Paul Centre.



Conseil municipal du 1^{er} décembre 2011 / Les délibérations validées Konseil minisipal le 1^{er} désanm 2011 / Sat la désidé

Aménagement du territoire & Travaux

- 1/ Acquisition des délaissés de la R.H.I. Bruniquel sur le secteur de la Saline Les Bains.
- 2/ Opération de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) Grand Contour – Projet de cession des emprises du chemin Grand Contour sur le secteur de la Saline.
- 3/ Acquisition amiable de la parcelle cadastrée HN 210 sur le secteur de Cambaie.
- 4/ Garanties d'emprunts pour l'opération SEDRE « Carré de l'Eperon » - 9 Prêts Locatifs Sociaux (PLS).
- 5/ Garanties d'emprunts pour l'opération SEDRE « Carré de l'Eperon » – 48 Logements Locatifs Sociaux à l'Eperon.
- 6/ Garantie d'emprunt pour l'opération SEDRE Le Corrossole – 48 LLTS à l'Eperon.
- 7/ Quartier de Sans Souci - Approbation du Compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC) 2010 de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) et de la Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI).
- 8/ Concession d'aménagement de la Saline - Approbation du Compte Rendu Annuel au Concédant (CRAC) 2010.
- 9/ Opération de renouvellement urbain du centre ville de Saint-Paul – Approbation du compte rendu annuel au concédant arrêté au 31 décembre 2010.
- 10/ Approbation du Compte Rendu Annuel à la collectivité (CRAC) 2010 pour la Zone d'Aménagement Concerté de l'Eperon.
- 11/ Approbation du Compte Rendu Annuel à la collectivité (CRAC) 2010 pour la Zone d'Aménagement Concerté de Saint-Gilles.
- 12/ Attribution d'une parcelle de terrain communal cadastrée HO 224p à Guillaume Bac Rouge.
- 13/ Lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition de matériels d'entretien des espaces verts de la commune de Saint-Paul.
- 14/ Installation Classée pour la protection de l'Environnement : Demande d'autorisation d'exploiter un centre de tri de déchets ménagers et assimilés présentée par CYCLEA.
- 15/ Approbation du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE).
- 16/ Modification du tarif de la zone longue durée concernant le stationnement payant sur la commune de Saint-Paul et gratuité pour les personnes titulaires du macaron GIC ou GIG.
- 17/ Transfert de la maîtrise d'ouvrage sur le réseau de distribution public d'électricité au SIDELEC – Reprise des marchés en cours.
- 18/ Etude pour l'électrification pérenne des Mafatais de Saint-Paul.
- 19/ Lancement de l'AGENDA 21 Local de Saint-Paul.

Education – Petite Enfance

- 20/ Convention d'occupation temporaire et privative du domaine public entre la Municipalité de Saint-Paul et la SCIC Run Enfance.
- 21/ Validation de la convention type de partenariat pour les Accueils de loisirs sans hébergement et Caravane Tour.

Sports

- 22/ Ski nautique club de Saint-Paul – Demande de subvention exceptionnelle.
- 23/ Association française contre la myopathie – Organisation du Téléthon des 3 et 4 décembre 2011.
- 24/ Demande de subvention au CNDS pour l'acquisition de matériels de mise à l'eau pour personnes à mobilité réduite.
- 25/ Demande de subvention au CNDS pour l'amélioration de l'accueil du complexe sportif Maurice BLUKER.
- 26/ Demande de subvention au CNDS pour la construction d'une structure artificielle d'escalade sur le gymnase de Saint-Paul centre.

Culture

- 27/ Partenariat avec l'Amicale de l'école franco-chinoise (AEFC) pour l'organisation du Jour de l'An Chinois 2012 du 3 au 12 février 2012.

Vie Locale

- 28/ Vie associative – Cofinancement de 9 contrats aidés à la demande de 4 associations.
- 29/ Déclassement de divers matériels du centre de vacances communal de l'Ermitage et de l'ancien Parc Hôtel du Maïdo.

Finances & Affaires Générales

- 30/ Marché de services de téléphonie mobile.
- 31/ Appel d'offres en vue de l'acquisition de supports de communication pour les services et les manifestations de la Commune de Saint-Paul.
- 32/ Appel d'offres en vue de l'acquisition de mobilier pour la double crèche de l'Etang.
- 33/ Avancement de grade – Fixation des ratios promus/promouvables.
- 34/ Personnel communal : Mise à jour du tableau des effectifs.
- 35/ Personnel communal : Rémunération des agents non titulaires occasionnels ou saisonniers intervenant dans le cadre des accueils de loisirs sans hébergement.
- 36/ Personnel communal : Attribution de titres cadeaux d'une valeur de 100 € au personnel sur un emploi permanent.
- 37/ Budget communal 2011 – Décision modificative n° 5.

Motions

- 38/ Motion en faveur du développement de l'offre sanitaire et sociale sur le territoire Ouest de la Réunion.
- 39/ Motion relative à la défense du droit à la formation professionnelle dans la fonction publique territoriale.

Retrouvez l'intégralité du discours introductif de la Maire ainsi que l'intégralité des délibérations et motions du Conseil Municipal sur notre site internet: www.mairie-saintpaul.fr